

La Suède et l'Autriche refusent la réduction du nombre de commissaires européens

Difficile tournée des capitales pour M. Chirac avant le sommet de Nice

M. Chirac a poursuivi, mercredi 29 novembre, sa tournée européenne avant le sommet de Nice (7-9 décembre) pour tenter de convaincre ses interlocuteurs de la nécessité

d'un accord sur la réforme des institutions. A Vienne, comme à Stockholm, il s'est heurté à une fin de non-recevoir concernant la réduction du nombre de commissaires.

VIENNE ET STOCKHOLM

de nos envoyés spéciaux

Ils sont censés regarder dans la même direction - l'Europe - mais leurs regards ne se sont pas croisés une seule fois durant leur conférence de presse commune : l'attitude crispée de Jacques Chirac et celle, à peine plus détendue, du chancelier Wolfgang Schäussel, mardi 28 novembre à Vienne, montraient bien qu'en dépit des déclarations officielles le douloureux épisode des sanctions contre l'Autriche a laissé des traces entre les deux pays.

On savait d'emblée que l'étape viennoise de cette tournée des capitales européennes ne serait pas la plus agréable pour le président français. Celui-ci a dû consentir en septembre, sous la pression de nombre de ses partenaires européens, à la levée des mesures bilatérales d'isolement diplomatique prises par les quatorze autres membres de l'Union contre l'alliance de M. Schäussel avec le Parti libéral (FPÖ, extrême droite) de Jörg Haider. M. Chirac qui, avec le chancelier allemand Gerhard Schröder, a été l'un des principaux instigateurs des sanctions, n'avait sans doute pas prévu qu'il devrait se rendre à Vienne.

Mardi, Jacques Chirac a rappelé devant les journalistes que les sanctions ont été « utiles » et qu'en les levant, le 12 septembre, les Quatorze ont prôné « une vigilance particulière » en raison des « craintes » que suscite « l'évolution incertaine du FPÖ ».

Du côté autrichien, où la presse s'est gardée ces derniers jours de tout revanchisme et où l'on présente la visite du président français comme un retour, même labo-

rieux, à la « normalité », on se déclare au contraire prêt à tourner la page. Pour le chancelier Schäussel, les huit mois de sanctions « font partie de l'Histoire » et, a-t-il ajouté, « quiconque me connaît sait que je ne suis pas enclin à l'amertume ». Il s'est déclaré « fier » que, durant cette épreuve, ses compatriotes n'aient « jamais perdu confiance » dans la construction européenne.

Pas question en revanche de céder désormais sur des questions que l'Autriche, comme d'autres « petits pays » de l'Union, consi-

Bruxelles - l'exécutif européen - au moment où l'Union se prépare à accueillir de nouveaux membres. Comme la plupart des « petits » pays de l'UE, la Suède désire, de son côté, pouvoir garder « son » commissaire. Selon M. Persson, « la légitimité de la Commission augmente si chaque pays y dispose d'un membre » et son efficacité s'en ressentirait si certains pays n'y étaient pas représentés. Mais alors que le Danemark et la Finlande ont laissé entendre à M. Chirac qu'ils étaient prêts à trouver un

Les pays candidats à l'élargissement visent 2003

Les douze pays candidats à l'élargissement de l'Union européenne ont indiqué, mardi 28 novembre, à l'issue d'une rencontre de deux jours à Limassol (Chypre) qu'ils souhaitaient que le processus d'adhésion à l'Union s'accélére afin d'être terminé d'ici la fin de 2002. Dans un communiqué conjoint, les dirigeants des Parlements de ces douze pays ont indiqué que la Commission européenne et les Etats membres de l'Union devaient accélérer les discussions afin de boucler le processus d'intégration selon le calendrier souhaité par les pays candidats. « Les pays qui ont terminé avec succès les négociations et qui sont prêts (...) devraient pouvoir rejoindre l'Union le 1^{er} janvier 2003 », indique le communiqué. La rencontre réunissait des représentants du Parlement européen ainsi que ceux des pays qui sont actuellement en négociations en vue de leur intégration à l'UE. La Turquie était absente de la rencontre. - (Reuters.)

dère comme vitales, notamment le droit de chaque membre à avoir « son » commissaire. M. Chirac, qui défend la thèse qu'une commission trop nombreuse serait « paralysée », s'est heurté à la ferme détermination de Vienne : le gouvernement français compte 34 membres, et il n'en est pas paralysé pour autant, a rétorqué le chef de la diplomatie autrichienne, Benita Ferrero-Waldner, au journal télévisé.

ÉTAPE DÉLICATE

Quant à l'étape suédoise de la tournée préparatoire de Jacques Chirac avant le sommet européen de Nice, elle a été, la veille, la plus délicate de celles effectuées dans les trois pays nordiques, lundi 27 et mardi 28 novembre. Si le climat s'est amélioré entre Paris et Stockholm au cours des dernières années, comme l'a souligné le chef de l'Etat, l'incompréhension reprend le dessus à l'abord de certains points ayant trait à la construction européenne : M. Chirac a pu de nouveau le constater, mardi, lors d'un déjeuner de travail avec le premier ministre Göran Persson (social-démocrate), qui lui succédera en janvier à la présidence tournante de l'Union européenne.

Cette fois-ci, le différend a porté sur l'un des points essentiels de la réforme des institutions communautaires, que la France cherchera à faire accepter par les Quinze lors du sommet qui clôturera, en décembre, sa présidence européenne. Par « souci d'efficacité », Paris souhaiterait, à l'avenir, limiter la taille de la Commission de

compromis à Nice, la Suède s'est refusée à faire le moindre geste de ce côté-ci.

L'offre intermédiaire vers laquelle Paris semble désormais se tourner - un accord à Nice sur un « plafonnement différé » du nombre de commissaires, sur une base d'égalité entre tous les Etats membres - s'est heurté à une fin de non-recevoir à Stockholm. « Les Français nous ont présenté cela comme étant un sacrifice de leur part. Mais cela le serait pour tous les pays », a commenté un haut responsable suédois proche des négociations. Notant « la position très ferme » de la Suède, M. Chirac s'est toutefois dit « certain d'arriver à une solution » à Nice, avant de promettre à Stockholm « un soutien sans réserve » lors de son semestre à la présidence européenne.

Côté français, on s'étonne de la rigidité de la Suède sur ce dossier, aussi « délicat » soit-il, dans la mesure où celle-ci risque d'hériter de tous les problèmes qui n'auront pas été résolus à Nice. En outre, fait-on remarquer, un échec du sommet, qui se tiendra à partir du 7 décembre, aurait pour conséquence de retarder le processus d'élargissement de l'UE, dont Stockholm a fait sa priorité pour sa première présidence européenne depuis son adhésion à l'Union en 1995. Les Suédois, eux, estiment qu'une Commission européenne avec 25 ou 28 membres ne perdrait pas en efficacité et qu'« il y aurait largement assez de travail pour chacun. »

Joëlle Stolz et Antoine Jacob

X

Les Quinze parviennent à un accord inespéré sur l'Agenda social de l'Union

Six grandes orientations ont été retenues par l'UE pour les cinq prochaines années : un catalogue d'intentions prudent et consensuel qu'il reste maintenant à concrétiser

BRUXELLES

de notre bureau européen

Contre toute attente, les Quinze sont parvenus, mardi 28 novembre, à un accord sur l'Agenda social européen, les délégations britannique et espagnole faisant tomber leurs dernières objections en fin d'après-midi. Cet ensemble de propositions énumère les actions que l'Union compte entreprendre au cours des cinq prochaines années dans le domaine social. La Commission de Bruxelles est chargée d'assurer le suivi et le contrôle de la mise en place de ces dispositions en publiant chaque année un « tableau de bord » des progrès accomplis. Pour la présidence française, dont le texte initial a été rendu moins contraignant et plus acceptable pour Londres, il s'agit d'un beau doublé après l'accord intervenu, dans la nuit de dimanche à lundi, sur la taxation de l'épargne en Europe.

Les « paquets » fiscal et social ainsi ficelés, la France dispose de résultats probants à présenter à l'occasion du sommet européen de Nice, qui se tiendra du 7 au 9 décembre, et elle pourra concentrer ses efforts sur la négociation la plus importante de ce sommet, celle de la réforme des institutions. Le compromis de Bruxelles, sans être aussi ambitieux que l'auraient souhaité, outre la France, la Belgique, l'Italie et la Grèce, ainsi que le Parlement européen, représente un sérieux pas en avant vers cet objectif, ce qui signifie que le Royaume-Uni et l'Irlande, mais aussi les Pays-Bas, la Suède, la Finlande et le Danemark, ont consenti un sérieux aggiornamen-

to. Les Britanniques, en particulier, défendaient le principe selon lequel le social serait une sorte de sous-produit de l'économie, une conséquence positive du succès de la politique de l'emploi engagée par chaque Etat. Tony Blair et José Maria Aznar s'étaient faits les avocats d'une telle vision lors du sommet de Lisbonne, en mars 2000. De ce point de vue, le texte initial de la présidence française s'éloignait sans doute trop des conclusions de Lisbonne, ainsi que des propositions de la Commission. A la faveur d'un nouveau texte de synthèse, il est apparu mardi que les objections britanniques, espagnoles et scandinaves tenaient moins au fond qu'à la forme. Celle-ci ayant été « lissée », Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, qui présidait pour la première fois le Conseil européen des affaires sociales, a emporté le ralliement britannique en suggérant de poursuivre la négociation en prélude au sommet de Nice.

LANGAGE PESÉ

« La croissance économique et la cohésion sociale se renforcent mutuellement (...). L'emploi est la meilleure protection contre l'exclusion sociale », souligne le texte. Dans le souci de ne braquer aucun gouvernement, il est précisé que, pour être mis en œuvre, l'Agenda social devra faire appel à toute la gamme des instruments communautaires : méthode ouverte de coordination, législation, dialogue social, fonds structurels, programmes d'appui, etc. Pour concrétiser les six grandes orientations qui ont été retenues (moderniser les systèmes de protec-

tion sociale, promouvoir l'égalité entre hommes et femmes, développer « un nouvel équilibre entre souplesse et sécurité » pour tirer parti du changement de l'environnement du travail, « s'engager résolument dans la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et les discriminations », etc.), l'Agenda social énumère des actions concrètes, assorties parfois de dates, mais dans un langage soigneusement pesé : ainsi est-il prévu d'« examiner, en vue de son adaptation », d'ici 2003, la directive sur la protection des travailleurs en cas d'insolvabilité de l'employeur (le texte initial de la présidence prévoyait de façon plus directive de l'« adapter d'ici 2003 »).

Ces nuances, parfois sémantiques, parfois plus importantes, ont fait toute la différence pour des gouvernements qui, comme ceux de la Grande-Bretagne et de l'Espagne, ne tenaient pas à apparaître à leurs opinions publiques comme prisonniers d'une nouvelle réglementation.

Prudent et consensuel, l'Agenda social représente à ce stade un catalogue de bonnes intentions qu'il reste à concrétiser. Les Quinze ont commencé en adoptant mardi le programme de lutte contre l'exclusion sociale (doté de 70 millions d'euros sur cinq ans), ainsi que le « paquet emploi » envisagé à Lisbonne. Ils doivent encore se mettre d'accord sur la directive établissant un cadre général pour l'information et la consultation des travailleurs (sur les grandes décisions de la vie d'une entreprise), et sur le projet de statut unique de « société européenne ».

Laurent Zecchini